

PARIS, le 5 novembre 2019

Les entreprises semencières françaises mobilisées pour préparer 2020 : un leadership à conforter, une ouverture à la société à entériner

L'Union Française des Semenciers (UFS), qui représente 130 entreprises semencières, dévoile les chiffres clés, informations majeures et tendances de la filière dans un contexte de transition politique, réglementaire et environnementale. Alors que les résultats du secteur confirment la position de leader de la France (premier producteur européen et exportateur mondial), les risques réglementaires s'accumulent et font peser une insécurité sur la capacité d'innovation de toute la filière.

C'est dans cette perspective que l'UFS souhaite valoriser la contribution des entreprises semencières auprès de toutes leurs parties-prenantes. L'objectif : écouter leurs attentes mais aussi leur démontrer qu'elles proposent des solutions variées pour anticiper les nombreuses évolutions à venir.

En 2019, la filière semencière française a maintenu son rôle de leader européen, accompagné la transition agricole et anticipé les effets du dérèglement climatique

Avec 3,28 milliards d'euros de chiffres d'affaires et une semence sur deux exportée, la filière semencière française confirme sa position de leader européen incontournable. Ce savoir-faire reconnu se traduit par une création variétale soutenue, avec **146 variétés potagères et 410 variétés agricoles nouvellement inscrites** au catalogue l'année dernière. Ce dynamisme accompagne tous les modes de production en France et démontre la contribution des semenciers au développement de l'agriculture biologique, à la construction d'une offre locale et au déploiement de pratiques agronomiques innovantes. Ainsi, **en France 14 000 ha sont dédiés à la culture de semences BIO, soit une hausse de 70% en 2 ans**. 93 espèces et 500 variétés sont donc multipliées par 81 semenciers et plus de 600 agriculteurs-multiplicateurs.

Les entreprises semencières continuent d'investir en moyenne **13% de leur Chiffre d'Affaires en R&D afin de développer** des variétés tolérantes à la sécheresse, aux maladies, aux ravageurs et aux écarts climatiques, en conservant les apports nutritionnels attendus par les industries alimentaires.

Pour autant, les entreprises semencières restent confrontées à des risques réglementaires au niveau national et européen

Le flou juridique que le Conseil d'État entretient autour de la décision de la CJUE de juillet 2018 créé un climat d'insécurité juridique et économique pour nos entreprises et leurs activités.

C'est pourquoi, à l'heure où les méthodes récentes d'amélioration des plantes sont menacées d'une réglementation inadaptée, l'UFS et 28 organisations agricoles et agro-alimentaires ont appelé la France à se joindre, aux côtés des 12 Etats-membres, à l'initiative néerlandaise pour inciter la Commission européenne à aménager la directive 2001/18 sur les OGM. De manière plus générale, l'UFS aimerait que l'Etat soit proactif en matière de promotion de l'innovation en agriculture, en particulier en ce qui concerne la sélection variétale.

Cela est indispensable pour permettre le développement de solutions utiles à la transition agroécologique pour laquelle l'innovation sera déterminante.

L'UFS appelle au dialogue avec les pouvoirs publics, la société et ses parties-prenantes pour soutenir la transition des filières agricoles et alimentaires

Confrontée à une opinion publique qui sous-estime l'ampleur de sa contribution, l'UFS souhaite engager le dialogue autour de la place que les semences doivent occuper dans la transformation agricole.

L'objectif est de généraliser les échanges avec la société et ses représentants pour recueillir directement leurs attentes face aux défis auxquels nous sommes confrontés (changement climatique, explosion démographique, concurrence internationale, attentes en matière d'autonomie alimentaire, produits locaux et sûrs...). En réponse, l'UFS et ses adhérents entendent ainsi proposer des solutions concrètes, adaptées aux préoccupations des citoyens et aux enjeux politiques.

A PROPOS DE L'UFS

L'Union Française des Semenciers est l'organisation professionnelle qui représente 130 entreprises semencières implantées en France et qui ont pour activités la création de variétés végétales, la production et la mise en marché de semences pour l'agriculture, les jardins et les paysages. Interlocuteur de référence pour l'industrie des semences, elle porte la voix de ses adhérents dans une interprofession forte. Au sein des filières, les semenciers participent à la construction d'une activité économique structurée, dynamique, responsable et pérenne

Contacts presse :

UFS

Guillaume Le Duff – tel : 06 02 15 07 08

Guillaume.leduff@ufs-asso.com

Rachel Blumel – tel : 01 53 00 99 31

Rachel.blumel@ufs-asso.com